



ADAPTATION FUND



---

***Projet : Amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face aux effets néfastes du changement climatique en Mauritanie (PARSACC)***

**Compte rendu  
de la 1<sup>ère</sup> réunion du Comité National de Pilotage du Projet**

MEDD, le 2 Avril 2014

## Table des matières

Liste des abréviations.....	3
Introduction .....	4
1. Ordre du jour .....	4
2. Participants à la réunion (cf. Annexe 2) .....	4
3. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour .....	4
4. Présentation du projet.....	4
5. Présentation de la feuille de route du processus de consultation .....	6
6. Décisions/recommandations .....	8
Annexe 1 : Invitation.....	9
Annexe 2 : liste des participants .....	10
Annexe 3 : Présentation du Projet .....	11
Annexe 4 : Feuille de route du processus de consultation .....	15

## Liste des abréviations

CC	Changement Climatique
CoPil	Comité de Pilotage
CREDD	Comité Régional de l'Environnement et de Développement Durable
CSA	Commissariat de la Sécurité Alimentaire
CTEDD	Comité Technique de l'Environnement et de Développement Durable
DAPL	Direction des Aires Protégées et du Littoral
DNP	Directeur National du Projet
DPCIE	Direction de la Programmation et du Contrôle de l'Information Environnementale
DPN	Direction de la Protection de la Nature
DPUE	Direction des Pollutions et des Urgences Environnementales
DRCF	Délégation Régionale des Conditions Féminines
DRDR	Délégation Régionale de Développement Rural
DREDD	Délégation Régionale de l'Environnement et de Développement Durable
DRH	Délégation Régionale de l'Hydraulique
DRSA	Délégation Régionale de la Sécurité Alimentaire
EE	Entité d'Exécution
EMMO	Entité Multilatérale de Mise en Œuvre
FA	Fonds d'Adaptation
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
MEDD	Ministère de l'Environnement et de Développement Durable
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PARSACC	Projet 'Amélioration de la Résilience des communautés et de leur Sécurité Alimentaire face aux effets néfastes du Changement Climatique'
PRRO	Protracted Relief and Recovery Operation
UGP	Unité de Gestion du Projet
UNFCCC	United Nation Framework Convention on Climate Change

## Introduction

Le projet 'Amélioration de la Résilience des communautés et de leur Sécurité Alimentaire face aux effets néfastes du Changement Climatique (PARSACC) est un projet financé par le Fonds d'Adaptation au Changement Climatique (FA) de l'UNFCCC. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM), accrédité par le Fonds d'Adaptation en juin 2010 est l'Entité Multilatérale de Mise en Œuvre (EMMO) du projet. L'exécution revient au Ministère de l'Environnement et au Développement Durable (MEDD) qui est l'Entité d'Exécution (EE).

Suite à une convocation de son président en date du 30 Mars 2014 (cf. Invitation Annexe 1), le Comité National de Pilotage du Projet, a tenu sa 1<sup>ère</sup> réunion ordinaire le mercredi 2 Avril 2014 de 14 h-16 h 45 au siège du MEDD.

### 1. Ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion comporte 4 points :

- a. Prise de contact entre les membres du Comité de Pilotage (CoPil)
- b. Aperçu général sur le projet
- c. Présentation et validation de la feuille de route du processus de consultation
- d. Divers

### 2. Participants à la réunion (cf. Annexe 2)

- Mr Mohamed Ahmedoua, Secrétaire Général du MEDD, Président
- Mr Boubacar Diop, Directeur de DPN/MEDD, Membre
- Mr Mohamed Yahya Lafdhal, Directeur de la DPCIE/MEDD, membre
- Mr Sidi Mohamed Ould El Wavi, Chargé de mission/DNP/MEDD, membre
- Mr Sidi Mohamed Lehlou, Directeur de la DAPL/MEDD, membre
- Mr Sidi Ould Aloueimine, Directeur de la DPUE/MEDD, membre
- Mr Moussa Ba, conseiller juridique/MEDD, membre
- Mr Moise Ballo, Directeur Adjoint du PAM, membre
- Mr Ghazi Gader, Coordinateur du Projet, Observateur.

### 3. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La réunion a été ouverte par Mr le Secrétaire Général, président du CoPil qui s'est excusé pour s'absenter quelques instants et a passé la présidence de la séance à Sidi Mohamed Ould El Wavi qui a souhaité la bienvenue aux membres en les remerciant de leur présence, et ce avant de les inviter à un tour de table, pour se présenter individuellement les uns aux autres.

Le président a ensuite présenté l'ordre du jour de la réunion qui a été adopté par tous les membres.

### 4. Présentation du projet

Dans un premier temps, Mr. Le chargé de mission, Sidi Mohamed El Wavi a présenté le cadre général du projet : les objectifs, les partenaires (Bailleurs de Fonds, Entité de mise en œuvre et Entité d'Exécution), les composantes ainsi que les résultats attendus au niveau national (cf. présentation Annexe 3).

Il a également donné un aperçu sur la structure du projet et les relations entre les différents niveaux ainsi que les responsabilités de chaque niveau dans la mise en œuvre, notamment le niveau régional qui va être coordonné par la Délégation Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD).

Suite à cette présentation, une session de discussion a été ouverte qui a permis aux membres de poser des questions et demander des clarifications à l'unité de gestion du projet, qui peuvent être résumées dans les points suivants :

Mr Diop, s'est demandé sur l'implication de sa Direction dans la mise en œuvre du projet surtout qu'il existe une grande partie des activités qui relèvent du domaine de ses compétences (Reboisement, fixation des dunes etc.) en soulignant qu'il faut assurer une synergie entre le projet et la DPN tout en l'associant au programme de Renforcement des capacités pour répondre aux besoins des partenaires.

Mr Aloueimine a fait remarquer que le projet se concentrait plutôt sur les ressources des Zones sylvo-pastorales et qu'en Mauritanie, les ressources halieutiques sont aussi importantes et le changement climatique a, durant les deux dernières décennies, beaucoup affecté le groupe de pêcheurs qui ont été contraints à un exode massif vers les zones urbaines. Il se demandait pourquoi elles n'étaient pas considérées.

Mr Lafdhal, a pour sa part félicité l'équipe pour l'aboutissement du processus d'approbation du projet par le Fonds d'adaptation qui reconnaît, en sa qualité de point focal du FEM que c'était un processus difficile qui a fini par aboutir à la concrétisation du projet.

Il a par ailleurs souhaité, même si le projet est déjà formulé, une possible révision du zonage proposé par le projet dans le cadre d'une réflexion plus large.

Il a également souligné la nécessité d'assurer la synergie avec l'ensemble des structures centrale y compris les aspects de suivi-évaluation qui doit être coordonné avec les autres départements.

Mr Lafdhal a salué l'initiative de s'appuyer sur les CREDD comme unité d'encrage au niveau régional en demandant d'examiner la possibilité d'associer également le CTEDD entant que structure d'encrage au niveau central tout en recommandant de faire associer la sphère scientifique et universitaire au comité technique consultatif qui peut avoir un rôle important en terme de conseil dans le domaine de l'adaptation au CC.

Mr Lehlou, a souligné pour sa part la même question de choix des zones d'intervention du projet en évoquant notamment le littoral, les parcs nationaux ainsi que les zones humides qui sont des écosystèmes menacés par le changement climatique et qu'il aurait été pertinent de les cibler dans le cadre de ce projet. Il a également fait remarquer qu'il faut assurer la synergie avec sa Direction.

Mr le Secrétaire Général a souligné la nécessité d'une concertation rapprochée avec l'ensemble de projets/programmes intervenant dans le domaine du CC qui ont tous prévu des Composantes RC (moyens matériels notamment), afin d'optimiser les ressources et bien les orienter vers les activités adéquates. A cette question, le DNP a informé les membres du CoPil, qu'il a déjà lancé une invitation à tous les partenaires intervenant dans le domaine du CC pour une réunion d'échange qui sera tenue le 14 mars 2014.

Mr Moise Ballo considère que les résultats attendus présentées doivent être considérées comme minima, et étant donné qu'on veut agir dans un cadre de partenariat et de synergie avec d'autres projets et programmes, on peut facilement les atteindre.

Le Directeur National a ensuite pris la parole pour donner des réponses et des éclaircissements aux questions et interrogations des membres du CoPil qui peuvent se résumer comme suit :

- Par rapport à la question de synergie avec les Directions techniques du MEDD, il faut souligner que le projet est dans une phase de planification et que certains détails n'ont pas été exposés ou ne sont pas encore définitivement arrêtés. Il faut noter que le MEDD est l'entité d'exécution du projet et toutes les Directions techniques du Ministère ayant un lien avec les activités du projet sont automatiquement impliquées dans la planification, la mise en œuvre ainsi que le suivi des activités.

- Par rapport à la question des choix des régions, la réponse est que les Wilayas retenues ont été sélectionnées selon des critères de vulnérabilité au changement climatique utilisant des scénarios climatiques futurs. Par ailleurs lors de l'élaboration du document du projet et suite à des discussions intenses avec le bailleur de fonds, il a été convenu d'étendre le nombre de Wilayas à 8 qui étaient 7 au départ. Il faut noter que même avec 8 régions, le projet reste très ambitieux et le ciblage des zones d'intervention dans les Wilayas reste un défi particulièrement avec des ressources limitées.
- Par rapport à la gamme d'activités proposées et l'interrogation sur les activités de pêche, le projet considère cette activité comme faisant partie du domaine de l'agriculture et que dans certaines régions, il pourrait y sortir des propositions spécifiques à la pêche traditionnelle.
- Par rapport au pilotage, l'idée d'associer le CTEDD comme unité d'encrage central est pertinente, mais elle risque d'alourdir le processus de prise de décision surtout que l'organisation institutionnelle est déjà complexe impliquant plusieurs niveaux.

## 5. Présentation de la feuille de route du processus de consultation

Mr Ghazi GADER, coordinateur du projet a ensuite présenté la feuille de route proposée par l'UGP pour le processus de consultation (cf. présentation Annexe 4), en commençant d'abord par souligner les défis auxquels l'équipe du projet doit faire face, et qui peuvent être résumés dans les points suivants :

- Un projet très ambitieux : 8 régions concernées avec des ressources limitées.
- Un grand défi de ciblage des zones d'intervention au sein des régions elles-mêmes. Quels critères choisir ?
- Une sous-estimation du budget lors de la préparation du projet qui pose un problème de redimensionnement de l'importance des activités et nombre de bénéficiaires.
- La participation d'autres partenaires est cruciale et demande une large concertation pour une complémentarité des interventions.

Il a, par la suite présenté la stratégie proposée pour bien finaliser la planification et garantir la réussite de la mise en œuvre du projet :

- Plusieurs initiatives en cours ou planifiées dans les mêmes régions ce qui veut dire qu'il faut initier une bonne concertation avec tous les partenaires pour assurer la complémentarité et optimiser les efforts.
- Adopter une planification Bottom-up impliquant tous les partenaires au niveau local
- S'appuyer sur le CREDD entant que structure de coordination de la politique environnementale au niveau régional pour la validation des résultats du processus de planification (particulièrement dans le ciblage des villages).

La feuille de route proposée à la validation du CoPil comprend 10 étapes dont 4 ont déjà été finalisées :

- a- Atelier de lancement politique du projet qui a informé les partenaires impliqués au niveau central et régional du démarrage de la préparation et de la finalisation du projet à travers un processus de consultation. (finalisé)
- b- Réunions d'introduction et de prise de contact avec les autorités locales, les services techniques régionaux, les projets et programmes ainsi que la société civile opérants dans la région dans le but de les informer du contenu du projet, ses objectifs ainsi que les prochaines étapes du processus de consultation qui va conduire à la réalisation de la planification. (finalisée)

- c- Mise en place des Comités techniques restreints présidés par les DREDD regroupant les principaux partenaires à l'échelle de la région (DRDR, DRSA, DRH, DRCF, Société civile). (finalisée)
- d- Initiation d'un processus de collecte de données et informations pertinentes coordonné par les DREDD et impliquant l'ensemble des partenaires y compris les communautés bénéficiaires, en vue de se préparer aux ateliers régionaux techniques de planification. (finalisé)
- e- 1<sup>ère</sup> réunion du CoPil en vue de valider la feuille de route du reste du processus de consultation.
- f- Organisation d'ateliers techniques régionaux avec les partenaires concernés ayant pour objectifs :
  - Le ciblage préliminaire des zones d'intervention du projet
  - L'identification et planification des activités dans la Wilaya
  - L'identification des partenaires de mise en œuvre
  - La préparation du plan d'opération pour la première année
- g- Validation des résultats de la planification régionale par le Conseil Régional de l'Environnement et du Développement Durable (CREDD) présidé par le Wali avant leur transmission à l'Unité de Gestion du Projet.
- h- 2<sup>ème</sup> réunion du CoPil dont les objectifs sont :
  - Revue et approbation de la planification globale du projet suite au processus de consultation;
  - Accord sur la structure du projet, les équipes régionales, le besoin en expertise;
  - Présentation et Discussion du plan d'opération de la première année de mise en œuvre;
  - Approbation de l'agenda, des participants et de la date de l'Atelier initial (atelier de démarrage).
- i- Organisation de l'atelier national de démarrage du projet (inception workshop) avec la participation de l'ensemble des partenaires au niveau central et régional qui a comme objectifs :
  - L'information des partenaires sur tous les aspects du projet comme retenus à l'issu du processus de consultation;
  - La validation d'un plan détaillé de la première année de mise en œuvre.
- j- Préparation du Rapport initial du projet (Inception Report) et envoi au Conseil du FA. Cette date marque le démarrage effectif du projet.

Suite à cette présentation, une séance de discussion a été ouverte pour des éventuelles clarifications.

Mr le Secrétaire Général, a attiré l'attention aux élections présidentielles dont la période coïncide avec les activités du processus et qui peuvent perturber leur déroulement. Il s'agit effectivement d'un risque qu'il faut prendre en considération et essayer d'anticiper l'organisation des ateliers régionaux avant la fin mai 2014.

Mr Ba a soulevé la question des ressources financières limitées notamment suite à la sous-estimation des budgets et a demandé s'il existe effectivement des partenaires qui peuvent prendre en charge une partie du financement. A cette question, Mr Gader a précisé que le PAM est un partenaire potentiel qui peut, à travers le PRRO 2014-2016 qui intervient d'ailleurs dans les mêmes Wilayas, contribuer au financement de certaines activités du projet. Il a également noté qu'il faudra élargir les consultations aux partenaires techniques et financiers pour envisager des partenariats qui peuvent engendrer des économies au projet. Il a cité notamment les expériences en matière de fours améliorés entreprises par le ProGRN dans le Guidimakha afin d'exploiter les acquis et faire la diffusion dans les régions cibles du projet.

## **6. Décisions/recommandations**

- a) Validation de la feuille de route du processus de consultation par le CoPil en recommandant d'organiser les ateliers techniques régionaux avant fin mai 2014.
- b) Elargir le Comité Technique Consultatif au milieu scientifique et universitaire
- c) Intensifier la concertation avec les autres projets et programmes intervenant dans le domaine de l'adaptation au changement climatique et/ou gestion des ressources naturelles pour assurer la complémentarité et mieux orienter les financements.

**Annexe 1 : Invitation**

**République Islamique de Mauritanie**  
Honneur – Fraternité – Justice

**Ministère de l'Environnement  
et du Développement Durable**

03 MARS 2014 /MEDD/SG

N/Réf  
V/Réf 03 MARS 2014

034

Nouakchott.....: انواكشوط في

*Le Secrétaire Général* الأمين العام



A/

Messieurs les Membres du Comité de Pilotage du Projet PARSACC

**Objet : Première réunion ordinaire du CP.**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du « Projet Amélioration de la Résilience des Communautés et de leur Sécurité Alimentaire face aux effets néfastes du Changement Climatique » (PARSACC), j'ai le plaisir de vous convier à la première réunion ordinaire du comité de pilotage du présent projet, qui se tiendra le mercredi 02 mars 2014 à 14 H GMT au bureau du SG du MDEDD.

L'ordre du Jour provisoire comporte les points suivants :

- 1 - Prise de contact entre les membres du comité.
- 2 - Aperçu général sur le Projet.
- 3 - Validation de la feuille de route des consultations initiales.
- 4 - Divers.

Compte tenu de l'importance de la présente réunion la présence de tous est vivement souhaitée.

Le Président du Comité

Mohamed Abdellahi Salem Ahmedoua

Ampliation :

- MDEDD



ص.ب : 170 - هاتف/فاكس : +222 45 24 31 39 - شارع 185 - 21 رقم : 838 - لكصر انواكشوط - موريتانيا  
BP. : 170 Tél/Fax : +222 45 24 31 39 Rue 21-185 N° 838- Ksar Nouakchott - Mauritanie

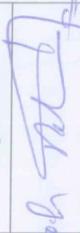
## Annexe 2 : liste des participants



ADAPTATION FUND

Projet « Amélioration de la Résilience des communautés et de leur Sécurité Alimentaire face aux effets néfastes du Changement Climatique »  
Réunion du Comité National de Pilotage du projet (CoPil) N° 1  
MEDD, le 2 Avril 2014



N°	Nom & Prénom	Institution/Département	Fonction	Téi.	Mail	Signature
1	Nahim AMEDOU	SG/MEDD	SG	44 68 74 10	m.amedou@yahooh	
2	Boubacar DIOP	DPN/MEDD	Directeur	464 605 4601 2838	boubacar.dio@medd.gouv.sn	
3	Moïse Bako	PAM	Directeur Adjoint	22 18 80 85	moise-bako@wfp.org	
4	Ghazi GADIER	PAH	Coord. Projets	27 093 384	ghazi.gad@wfp.org	
5	Mohamed Youya	LAFEM	DPCE/MEDD	22303128	my.lafel@gmail.com	
6	Sidi Mohamed Elouadi	MEDD	CM / DNP	46008383	elouadi.s@medd.gouv.sn	
7	Sidi Oua lella	DARL/MEDD	Directeur	4601 23 23	lella.oua@darl.gouv.sn	
8	Sidi Alouimine	DPCE/MEDD	Directeur	22 230556	alouimine@medd.gouv.sn	
9	RAMOUSSA	CS/MEDD		22-49-94-33 46 01 31 51	moussa@medd.gouv.sn	
10						

### Annexe 3 : Présentation du Projet

**Projet : 'Amélioration de la Résilience des communautés et de leur Sécurité Alimentaire face aux effets néfastes du Changement Climatique en Mauritanie'**

**Réunion du Comité National de Pilotage du Projet**

MEDD, le 2 Avril 2014

**Présentation du projet**

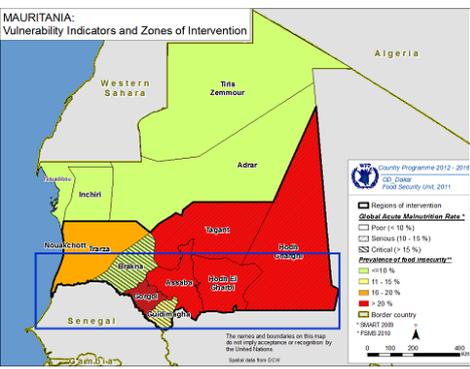


**Le projet en bref**

- Durée : 2014 -2018
- Financement : Fonds pour l'Adaptation
- Entité d'Exécution : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)
- Entité de Mise en Œuvre : Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM)
- Zone d'intervention : Trarza, Gorgol, Brakna, Assaba, Guidimakha, Hodh Gharbi, Hodh Chergui et Tagant
- Budget : 7,8 Millions US\$
- Contribution du Gouvernement : 731 400 US\$



**Zones du projets**




## Objectif du projet

Promouvoir une **meilleure gouvernance** de l'environnement à travers le **suivi écologique**, la **gestion et le partage des connaissances** sur le **changement climatique**, et la **mobilisation** et la participation des communautés à **s'adapter au changement climatique** et à renforcer leur **résilience** pour assurer la **sécurité alimentaire**.





## Composantes du projet

- **Composante 1** : appuyer les services techniques du MEDD et les Communautés pour mieux comprendre les risques climatiques et leurs impacts et pour l'élaboration de plans et mesures d'adaptation.
- **Composante 2** : concevoir et mettre en œuvre des mesures concrètes d'adaptation identifiées à travers les plans d'adaptation communautaires dans le but de combattre la désertification et la dégradation des ressources naturelles.
- **Composante 3** : concevoir et mettre en œuvre des mesures concrètes d'adaptation identifiées à travers les plans d'adaptation communautaires dans le but de diversifier et d'améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables.





## Résultats attendus

### Composante 1

- Renforcer les capacités publiques pour une meilleure prise en charge politique du risque climatique
- Renforcer les capacités de 08 délégations régionales du MEDD pour l'accès et l'analyse de l'information sur le changement climatique en vue de suivre le développement local et appuyer les communautés locales
- Mise en place et appui de 20 associations villageoises
- Formation des communautés locales sur les menaces du changement climatique et les mesures d'adaptation en particulier celles relatives à la sécurité alimentaire
- 100 villages structurés et groupes pour préparer des plans d'adaptation devant être intégrés dans un plan local (communal)
- Les communautés échangent les expériences et leçons à travers les radios locales
- Un système de suivi et évaluation est mis en place.





## Résultats attendus

### Composante 2

- 1500 – 2000 ha de dunes fixées
- 1000 – 1500 ha de zones vulnérables mises en défens
- 500 ha de zone de rétention mises en place



## Résultats attendus

### Composante 3

- 300 000 arbres fruitiers plantés dans les zones protégées
- 4000 personnes formées sur les techniques agricoles, d'élevage et de gestion de l'eau
- 5000 personnes formées et équipées sur les AGR agropastorales y compris la production de plants
- 6000 personnes formées et équipées sur le développement de l'aviculture
- 1000 personnes formées et équipées sur l'apiculture
- 20 banques de céréales communautaires mises en place
- 2000 personnes formées et équipées sur la fabrication de foyers améliorés
- 30 000 foyers améliorés fabriqués.



## Le schéma institutionnel du projet

### Niveau national

- **Comité national de pilotage du projet:** Présidé par le Secrétaire Général du MEDD, et comprenant : Directions techniques du MEDD CCPNCC (secrétariat), le PAM et le CP.
- **Direction Nationale du Projet:** Sidi Mohamed Ould EL Wavi, Chargé de Mission
- **Unité Nationale de Gestion du Projet:** CCPNCC (DNP, Coordinateur du projet (PAM), Assistants, Consultants)
- **Groupe Consultatif Technique :** Composé des ministères concernés, MDR, CSA, les Organisations des Nations Unies, dont la FAO, le PNUD, les partenaires bilatéraux pertinents (GIZ) ainsi que les organisations de la société civile jouissant d'une expérience locale et internationale (UICN, Fédération Luthérienne Mondiale, etc.)



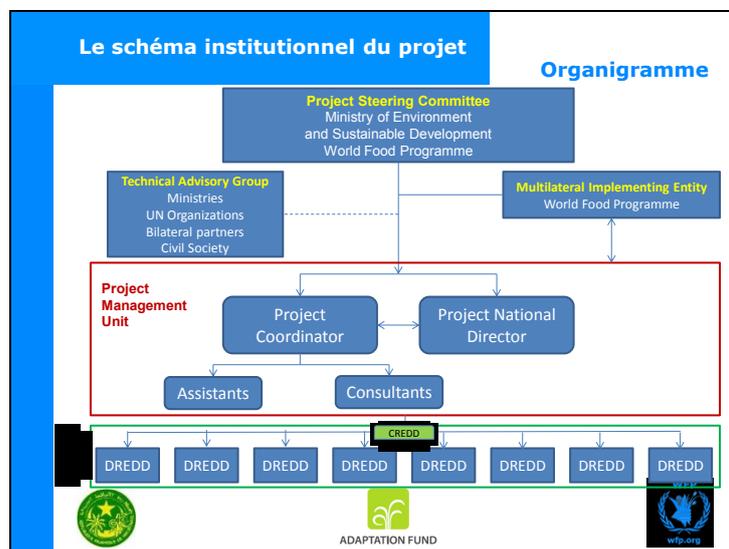
### Le schéma institutionnel du projet

*Niveau régional*

- **Groupe consultatif régional du projet** : Le Conseil Régional de l'Environnement et du Développement Durable (CREDD)
- **Unité régionale de gestion du projet** : présidé par le DREDD et regroupant les principaux partenaires de mise en œuvre du projet (DRDR, DRH, DRCSA, DRCF, Société Civile)







## Annexe 4 : Feuille de route du processus de consultation

Projet : 'Amélioration de la Résilience des communautés et de leur Sécurité Alimentaire face aux effets néfastes du Changement Climatique en Mauritanie'

**Réunion du Comité National de Pilotage du Projet**  
MEDD, le 2 Avril 2014

Feuille de route pour le processus de consultation



**Défis et Stratégie**

**Challenges**

- Le projet est ambitieux : 8 régions concernées avec des ressources limitées.
- Le ciblage des zones d'intervention est un grand défi. Quels critères choisir ?
- Une sous estimation du budget lors de la préparation du projet
- La participation d'autres partenaires est cruciale

**Stratégie**

- Plusieurs initiatives en cours ou planifiées dans les mêmes régions ce qui nous conduit à veiller à une bonne coordination
- Choix d'une planification Bottom-up impliquant tous les partenaires au niveau local
- Le CREDD est un élément clé dans ce processus de planification (particulièrement dans le ciblage des villages)